

Nous sommes les experts de l'hyperlocal
Arrosez
votre publicité dans
les journaux communautaires!
AMECO
JOURNAL **LE PONT**

Vol. 7 No 6 - Octobre 2017

JOURNAL **LE PONT**
DE PALMAROLLE

CLDAO-hugolacroix

journallepont@hotmail.com

<http://journallepont.ca>

Palmarolle

Deux candidats à la mairie

Louisa Gobeil et Jeannot Goulet



Sommaire

Actualités (A. Chrétien)	2-3-4-7-8
Affaires municipales	10-11
Environnement	17
Loisirs	19
Opinions	6
Vie communautaire	13 - 15

Chroniques	
*J.-Pierre Robichaud	4-6-7
*Gilles Fortier	13
*Cercle de fermières	12
*Francine Gauthier	9
*Félix Goulet	18
*MFC	13
*Lise Bouillon	14

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : J.-P. Robichaud
Vice-présidente : Christiane Plante
Infographiste
Secrétaire : Clarisse Vachon
Trésorière : Denise Mercier
Administrateurs : André Chrétien
Lise Bouillon
Rédacteur en chef : André Chrétien

Imprimé par Impressionplus, La Sarre

Placez votre publicité
dans **LE PONT**
DE PALMAROLLE

C'est une visibilité
incontournable
Tiré à 650 exemplaires

1/8 page - carte professionnelle 18 \$
1/4 page 25 \$
1/8 page couverture 40 \$
1/2 page 40 \$ - Page 70 \$
annonces classées 5 \$

journallepont@hotmail.com

C. Plante 819 782-4233
A. Chrétien 819 787-2996

Tombée: 18 du mois

André Chrétien

Reportage

Jeannot Goulet

à la mairie

Un deuxième candidat!



Dans le dernier numéro du Journal Le Pont de Palmarolle, on nous parlait d'élections à venir, on incitait nos concitoyens à poser leur candidature aux postes ouverts au sein du futur conseil municipal.

Nous n'y sommes pour rien, mais une autre candidature a depuis ce temps été officialisée : celle de monsieur Jeannot Goulet au poste de maire.

Ce mois-ci, votre journal se fait un devoir de rencontrer les deux personnes en lice à ce poste : madame Louisa Gobeil et monsieur Jeannot Goulet.

Après entente, monsieur Jean-Pierre Robichaud, président du journal, s'est rendu chez madame Louisa, tandis que moi, j'ai reçu monsieur Jeannot pour une entrevue.

Bien sûr, le Journal Le Pont de Palmarolle, comme il est défini dans ses politiques, ne prendra parti pour aucune des candidatures, mais tentera de vous présenter les deux protagonistes sous plusieurs aspects.

Le Pont : *Qu'est-ce qui vous amène à poser votre candidature, Monsieur Goulet?*

Jeannot Goulet : Comme je l'ai toujours fait depuis plus de trente ans, maintenant que je suis à la retraite, je veux continuer à m'investir dans ma communauté. J'ai maintenant encore plus de temps à donner pour faire avancer et traiter des dossiers qui nécessitent d'être ramenés à l'avant-plan, dossiers qui dorment depuis quelques années.

Le Pont : *Donnez-nous donc des exemples de ces politiques que vous voulez prioriser?*

Jeannot Goulet : Je vais d'abord poursuivre les projets déjà en cours : réfection du chemin qui mène à la plage Rotary, où l'on retrouve un nombre constant de résidents, de même qu'un camping très achalandé. Je veux terminer l'aménagement de la 4^e Avenue (sens unique) pour bien délimiter un accès piétonnier jusqu'à la 3^e Rue, continuer à y planter des arbres et à en améliorer l'esthétique. La rue Principale de notre village est une route, la 393, qui est sous la responsabilité du ministère des Transports. Il sera important de négocier avec ses fonctionnaires en vue de « civiliser » la circulation et le trafic sur le tronçon qui traverse le village. Pour cela, il faudra exiger de ce Ministère des aménagements adéquats, non seulement pour sécuriser les piétons, et les enfants en particulier, mais pour aussi le rendre plus attrayant et invitant. Et, c'est en bordure de cette route qu'on trouve des trottoirs qui, parfois, disparaissent par « bouttes » et d'autres fois qui sont en si mauvais état qu'ils sont impraticables et même dangereux. Toujours en respectant la capacité de payer des citoyens, il faudra poursuivre l'implantation de nouveaux services et le développement de nos infrastructures municipales.

Mais le rôle de maire ne se limite pas à gérer des bâtisses, des rues, des égouts, etc. Son rôle premier est d'abord d'être présent, d'être à la recherche d'investissements, de faciliter l'implantation de nouvelles entreprises et d'attirer de nouveaux résidents. Pour cela, il faut être à l'affût des occasions, des offres de service, des possibles subventions, des programmes offerts par diverses instances fédérales, provinciales et régionales. Il faut prendre le temps de lire et d'étudier les documents qui s'y rapportent. Il faut aussi encourager toutes les initiatives en simplifiant les tracasseries administratives et en facilitant l'accès à de l'aide possible.

Il ne faut pas attendre que d'autres viennent nous demander la « permission » ou la possibilité de s'établir chez nous, il faut aller au-devant d'eux pour les supporter et les aider. Je suis un « tannant », on me l'a souvent dit quand j'ai parrainé plusieurs projets, je ne suis pas du genre à baisser les bras après un refus, je reviens à la charge, plusieurs fois si nécessaire, bien sûr, il faut parfois modifier sa stratégie, mais la détermination, ça rapporte toujours.

Le Pont : *Vous dites, Monsieur Goulet, avoir parrainé plusieurs dossiers, donnez-moi quelques exemples :*

Jeannot Goulet : J'ai entre autres initié le projet de piste cyclable où nous sommes allés chercher des subventions gouvernementales et privées pour plus de 250 000 \$, il a fallu négocier « serré » avec des fournisseurs et des entrepreneurs pour mener à bien le projet.

Au comité d'embellissement, nous avons dû, avec le conseil municipal, engager des sommes et des énergies pour réaliser tous les aménagements que vous voyez depuis quelques années. Cela à moindre coût, car en plus du bénévolat de ses membres, nous avons obtenu l'aide financière de plusieurs commerces et institutions.

Comme président des Loisirs, pendant plus de sept ans, j'ai présidé à plusieurs réalisations et organisations au bénéfice de ce comité. Avec les membres, j'ai travaillé fort pour repartir et assurer des bases solides à l'organisation de la fête *Vins et Fromages* de même qu'à la réalisation de l'activité *Bières et Saucisses*.

Le Pont : *Vous parlez de participation dans diverses activités, dans quels mouvements et comités avez-vous été particulièrement actif?*

Jeannot Goulet : Je vais vous en faire une énumération succincte :

- Conseiller municipal;
- Pompier volontaire pendant dix ans;
- Entraîneur de hockey pour enfants et jeunes pendant douze ans;
- Membre du Club nautique Lac Abitibi;
- Comité d'embellissement :
 - Plantation d'arbres;
 - Poteaux en aluminium pour jardinières;
 - Bacs à fleurs;
 - Négociation de prix réduits, etc.
- Président des Loisirs pendant sept ans;
- Initiateur et chargé du projet piste cyclable.

Dans toutes ces organisations, en plus de contribuer à la gestion et à l'administration, j'ai participé manuellement et bénévolement à la fabrication d'équipements et d'objets d'utilité de toutes sortes.

Le Pont : *Croyez-vous en vos chances d'accéder à la mairie et, si oui, dites-nous pourquoi?*

Jeannot Goulet : D'abord, étant natif de Palmarolle, je me suis, depuis ma jeunesse, fait connaître par mes réalisations et mon implication dans le milieu. Je ne suis pas dépensier, c'est dans ma nature de m'assurer que l'argent du public, des citoyens de Palmarolle, serve à vraiment répondre à des besoins, aux besoins de la majorité... Il faut, sans être avare, savoir gérer avec parcimonie l'argent des payeurs de taxes, augmenter les sommes attribuées aux besoins de la collectivité et savoir diminuer les budgets qui servent à maintenir des structures et des organismes où les besoins et les demandes ne sont plus utiles ou désuètes. Il faut savoir et vouloir gérer l'argent des autres comme si c'était son propre argent. C'est en tenant compte des valeurs que j'ai exprimées dans cet entretien que j'exhorte donc les Palmarolloises et les Palmarollois à m'accorder leur vote le 5 novembre prochain.



Louisa Gobeil candidate à la mairie

De Saguenay à Palmarolle

Reportage

Jean-Pierre Robichaud

Pour la première fois dans l'histoire politique de Palmarolle, une femme entre dans la course à la mairie. Conseillère depuis dix ans, Louisa Gobeil affrontera un autre conseiller, Jeannot Goulet.

Arrivée à Palmarolle en 1989, madame Gobeil y trouve du travail et... l'amour. Elle devient la première directrice des Loisirs et gérante de l'aréna Rogatien Vachon, poste qu'elle occupera pendant une dizaine d'années. Peu de temps après son arrivée, elle s'unit à Alain Aubin, puis naîtront Alexandre et Mélissa. Aujourd'hui, M^{me} Gobeil est à l'emploi de la Commission scolaire du Lac-Abitibi. Elle y occupe le poste d'animatrice à la vie étudiante depuis maintenant 11 ans.

Le Pont l'a rencontrée récemment pour connaître son point de vue sur les principaux dossiers qu'elle entend mettre sur le dessus de la pile si elle est élue en novembre prochain.

Le Pont : *M^{me} Gobeil, qu'est qui vous motive à briguer le poste de mairesse de Palmarolle?*

Louisa Gobeil : Après 10 années comme conseillère où j'ai piloté et mené à terme plusieurs dossiers, j'ai besoin de nouveaux défis. Comme je suis passionnée par la politique municipale, la marche suivante c'est la mairie. Et je dois ajouter que j'ai été sollicitée par plusieurs citoyens.

Le Pont : *Si on fait le bilan de vos dix années comme conseillère, quels sont les principaux dossiers que vous avez mené à terme?*

Louisa Gobeil : La politique familiale, un gros dossier dont je suis particulièrement fière, la politique salariale qui a établi une équité entre tous nos employés et aussi la politique d'urbanisme.

Le Pont : *Quels seront, selon vous, les enjeux à Palmarolle pour les quatre prochaines années?*

Louisa Gobeil : Je vais d'abord terminer les projets entamés sous l'ancienne administration : la réfection du Rang 8-9 ouest ainsi que le développement de terrains résidentiels et commerciaux. Je ne veux pas faire des promesses spécifiques que, quelquefois, le nouveau contexte nous empêche de réaliser. Je vais plutôt avancer des orientations adaptées aux besoins de la population, faire la promotion de nos services, valoriser nos employés, faire mieux connaître nos incitatifs à la venue de nouveaux citoyens ainsi que nos attraits.

Au niveau administratif, diminuer le temps de réponse et la livraison des résultats aux demandes des citoyens en améliorant la relation entre eux, les élus et les employés. Remettre à l'ordre du jour l'activité reconnaissance des bénévoles, simplifier la paperasse en utilisant mieux les nouvelles technologies.

Le Pont : *Un dossier qui retiendra l'attention lors du prochain mandat sera certainement le projet de fusions municipales Palmarolle, Macamic et Dupuis avec La Sarre. Quelle est votre position là-dessus?*

Louisa Gobeil : Ma position en est une d'abord d'ouverture, tout en ne perdant pas de vue les besoins et surtout les intérêts de nos citoyens.

Le Pont : *Une partie de la population remet en question le fait de maintenir ouvert l'aréna qui est peu achalandé. Comment pensez-vous gérer ce dossier?*

Louisa Gobeil : Je considère l'aréna comme un service public à la population. Ça a pris du temps, mais j'ai finalement obtenu que cette bâtisse soit traitée comme toutes les autres infrastructures municipales. Et maintenant les employés sont sous la juridiction de la municipalité. Pour la suite, il faut voir à maximiser les activités tout en faisant une gestion financière serrée.

Le Pont : *Sur l'environnement, comment voyez-vous Palmarolle dans quatre ans?*

Louisa Gobeil : Nous avons quelques façades sur la rue Principale qui auraient besoin de rénovation. Nous n'avons pas le pouvoir d'obliger les propriétaires à rénover. Mais avec la venue du 100^e anniversaire de la municipalité en 2026, nous pourrions suggérer des incitatifs pour retaper ces façades.

Le Pont : *Y a-t-il un dernier dossier qui vous tient à cœur?*

Louisa Gobeil : Oui! Le Challenge Dagenais. Cette année il a été annulé pour des raisons hors de notre contrôle, mais je tiens à poursuivre l'expérience et à en faire un événement majeur dans notre communauté en y greffant plein d'autres activités familiales, de la bouffe de rue, des spectacles.

Rappelons que les élections municipales se tiendront le 5 novembre prochain.

La tornade



Depuis le début de septembre, on ne cesse de nous bombarder de nouvelles traitant d'ouragans. Non contents d'en entendre parler, on en fait aussi état dans nos conversations quotidiennes : « C'est tu terrible ce qui se passe au Texas, en Floride... pauvres eux-autres... »

Nous avons eu en Abitibi un été froid et pluvieux, jamais ou presque depuis mai n'avons-nous vu le soleil et senti sa chaleur, un temps de dépressions atmosphériques et de... dépressions nerveuses.

Malgré tout, les gens trouvent le moyen de répondre à nos critiques négatives sur notre climat en nous répondant : « Ouais, mais on est chanceux quand même, nous autres on n'a pas d'ouragans et d'inondations... » Quand j'entends cela, je me rappelle un fait de mon enfance. Permettez-moi de vous raconter une anecdote vécue le 23 juillet 1955 à Roquemaure.

C'était la semaine qui précédait la fête de sainte Anne et les paroissiens étaient conviés à des offices religieux tous les soirs, pendant neuf jours, avant le 26 juillet, jour de la fête de « grand-maman Anne » comme l'appelait sans doute l'enfant Jésus. C'était la « neuvaine de sainte Anne ».

L'office avait lieu à 19 h, il fallait donc pendant ces neuf jours se préparer de bonne heure, faire le train d'étable à 16 h 30 plutôt qu'à 17 h, comme à l'accoutumée, pour avoir le temps de souper avant de se rendre à l'église. Et à chaque fois le temps pressait. Nous étions ce soir-là tous endimanchés, la Chevrolet 1950 « parquée » devant la porte nous attendait avec impatience pour le départ. Il ne nous restait plus que 15 minutes pour faire le trajet qui nous séparait du village. Tout le monde était nerveux, mon père, conducteur un peu trop prudent, ne dépassant jamais plus les trente milles à l'heure, il fallait donc monter à bord en attachant les derniers boutons de notre petit blazer bourgogne du dimanche. En mettant le pied dehors, nous aperçûmes un immense nuage noir au contour jaunâtre, duquel partait, comme un immense tuyau qui, à l'endroit où il rejoignait le sol, montait un mur de terre, de poussière de végétaux et d'objets dont on ne pouvait distinguer la forme. Mon père nous dit sur un ton alarmiste : « C'est une tornade les enfants! Il faut nous cacher, descendez au fossé du chemin au bout de la « calvette » et couchez-vous dans le fond, c'est la seule façon de ne pas être emportés par le tourbillon ».

Mes deux frères et ma sœur s'exécutèrent aussitôt, moi j'hésitais et je disais : « Ben mon papa, je peux pas faire ça, je vas toute salir mon habit du dimanche. » Devant

mon hésitation, papa leva une dernière fois les yeux vers l'ouest et me dit : « Attendons encore un peu, je pense que cela passera plus loin. » Après quelques secondes, en effet, la nuée noire pris la direction est et suivit la ligne du « fronteau » des terres, des lots, comme on les désignait. La catastrophe nous avait frôlés mais ne nous avait pas touchés. J'avais donc sauvé mon petit habit du dimanche d'un nettoyage obligatoire.

Le soir même, et le lendemain, toute la paroisse était en émoi. Chacun avait sa version des faits, les uns décrivaient les dégâts faits dans la forêt, les autres c'était les dommages faits à leurs champs d'avoine, certains racontaient comment la tornade était venue à bout de souches de gros trembles que même le bulldozer TD 18 Allis-Chalmers de monsieur Lacroix n'avait pas été capable de déraciner.

Finalement, monsieur le curé, de même que certains paroissiens, à la foi bien ancrée, déclarèrent que c'était grâce à la bonne sainte Anne si la tornade avait suivi cette trajectoire plutôt que de passer près et sur les bâtiments. C'était une récompense de sainte Anne aux paroissiens qui étaient déjà présents aux offices de sa neuvaine. N'étant pas là pour surveiller leurs biens, sainte Anne s'en était chargée...?



Merci à M. Claude Ayotte

Il a accepté de m'offrir son « bouton » Lacordaire.

Merci à monsieur Claude Ayotte qui, après avoir lu mon article portant sur les Lacordaire, a accepté de m'offrir son « bouton » Lacordaire. Ce don est d'autant plus apprécié, car il est authentique, monsieur Ayotte l'ayant lui-même porté pendant dix ans. Cela n'a pas dû être facile d'observer une abstinence totale pendant une si longue période, c'est un beau sacrifice qui mérite l'admiration. Il viendra s'ajouter à ma collection de boutons représentatifs de mouvements disparus ou en voie de l'être.

Entre autres, je possède une épinglette d'« Enfants de Marie », mouvement catholique réservé aux jeunes filles non mariées. C'était une petite épinglette en forme de clé, bleue et blanche, sur laquelle apparaît le visage de Marie. Après son mariage, la jeune fille ne pouvait plus être l'Enfant de Marie... sans doute avait-elle perdu l'une des caractéristiques pour appartenir à cette congrégation...

Habituellement, l'ex-Enfant de Marie pouvait, et, il était même de bon ton, qu'elle adhère à la congrégation des Dames de Sainte-Anne. Si ma mémoire est fidèle, l'insigne des Dames de Sainte-Anne était un gros médaillon sur un ruban violet...

Ces coutumes nous paraissent sûrement obsolètes, mais elles font partie de notre histoire, de notre folklore et de notre patrimoine culturel. Il est bon de se le rappeler.

Opinions

J'aimerais féliciter Jean-Pierre Robichaud pour sa chronique « Le péril jaune » ; je trouve que c'est très réel et nous fait prendre conscience de tous ces changements que plusieurs avons vécus avec nos familles pour le progrès; moi, j'ai dû rester en pension...

Aussi je dis « Bravo » à Abellia-Rose Audet d'avoir pris son temps de jeunesse pour valoriser son BEAU PALMAROLLE.

(Intéressant à lire, surtout par une jeune personne.)

Dolores

Capsule clin d'oeil



Pour être efficace, une réunion ne devrait pas compter plus de trois personnes dont deux sont absentes.

Portes ouvertes sur les fermes du Québec



Dimanche le 10 septembre dernier avait lieu l'événement Portes ouvertes sur les fermes du Québec. En Abitibi-Ouest, c'est à Ste-Germaine-Boulé que se tenait cette activité, sur la ferme Princy, propriété de la famille Bertrand Bégin et Lucie Désaulniers.

C'est par une journée chaude et ensoleillée que la ferme Princy, toilettée pour l'occasion, a été envahie par au-delà de 2 000 personnes dont une multitude de jeunes familles. Les enfants s'en donnaient à cœur joie dans les gigantesques tracteurs, la batteuse haute comme une maison ainsi que dans les jeux gonflables, devenus incontournables dans ce genre d'événement. D'autres n'en avaient que pour les petits animaux, veaux et moutons. La foule se bousculait aussi pour la randonnée sur les terres ou pour se procurer quelques épis de maïs.

Bertrand Bégin, troisième génération sur cette ferme, mentionnait au Journal qu'il retenait de ce rapprochement, de ce contact avec la population, une grande fierté et un sentiment de reconnaissance pour l'immense labeur accompli par son grand-père, son père, lui-même et maintenant son fils.

En Abitibi-Ouest, l'assiette n'est jamais très loin de ceux qui la garnissent.



IL PLEUVAIT DE LA BOUE

Nommé dynamiteur par ses compagnons de travail, mon père avait la responsabilité de faire sauter de gros rocs au flanc du cap. Ces rochers éclatés en morceaux servaient à remplir les cages qui seraient les appuis du futur pont couvert qui joindrait les deux côtés de la rivière coulant pas loin de là. Que je le trouvais brave mon père! Je l'observais attentivement pendant qu'il méchait minutieusement les bâtons de TNT. Puis il partait d'un pas tranquille et allait déposer ces derniers sous les gros rocs. Il grattait une allumette qu'il approchait lentement de la mèche principale. PISHHH! Il revenait un peu plus vite mais sans courir, en me faisant signe de m'abriter sous la plateforme de la voiture à quatre roues où il me rejoignait. BOUM! BOUM! BOUM! Les trois bâtons sautaient l'un après l'autre. Le roc s'ouvrait pendant que des morceaux plus petits filaient haut dans les airs en sifflant et retombaient en une pluie de caillasse aux alentours. Roulé en boule sous la plateforme, le cœur battant, j'entendais ces cailloux bombarder cette dernière.

Les castors

Il arrivait parfois que papa rentre à la maison, après sa journée de travail, avec un ou deux bâtons dans ses poches. Il les rangeait soigneusement au fond de l'armoire de cuisine en nous avertissant de ne point y toucher. À chaque année, fin août-début septembre, il ressortait parfois quelques bâtons

pour aller faire sauter un barrage de castors menaçant d'inonder le chemin. À l'occasion aussi, un voisin lui demandait de s'occuper d'un autre barrage inondant une partie de sa terre. Traînant toujours son fusil à l'épaule, il revenait souvent à la maison avec une de ces bestioles bien dodue que maman mettait au four.

Un nouveau dynamiteur

J'avais 14 ou 15 ans cet été-là. Papa travaillait à l'extérieur du village. J'avais décidé qu'il était temps d'aller détruire un barrage. À l'insu de maman, j'avais subtilisé un bâton de TNT ainsi que l'amorce et la mèche que j'avais cachées dans ma chemise. Rendu dehors, j'avais convaincu mes deux frères cadets de m'accompagner. Après avoir marché tout près d'un mille, nous étions parvenus au barrage. Là-bas, me remémorant la méthode de mon père, j'avais commencé l'opération amorçage. Après avoir ramassé une branche et percé un trou à un bout du bâton de TNT, j'y avais planté l'amorce. J'avais inséré un bout de la mèche de trois pieds de long dans cette dernière. Ensuite j'avais signifié à mes frères d'aller s'abriter derrière un bocage d'aulnes à une distance respectable du barrage pendant que j'irais planter le bâton dans la digue. Le TNT d'une main et la mèche de l'autre, j'avais dû faire l'équilibriste sur la digue pour me rendre au centre. Puis j'avais sorti une allumette, l'avais craquée et l'avais approchée

du bout de la mèche. PSHHHHHH! Là je devais me mettre à l'abri. Ça n'était pas une mince tâche de marcher sur un barrage de castors et y courir n'était pas moindre. J'avais tangué d'un bord à l'autre et avais failli basculer avant d'arriver au bout. Puis le sol spongieux avait ralenti ma course et aspiré mes deux bottes de sorte que je m'étais retrouvé face contre le sol quand la détonation se produisit. Figé, j'avais senti d'abord la force de l'impact dans mon dos, telle une bonne taloche que je recevais parfois de mon père. L'instant d'après, assourdi par la détonation, je m'étais retourné. C'est alors qu'une pluie de boue, de branches et de bouts de bois s'était abattue sur moi. Ça m'avait semblé durer longtemps.

L'embouetté

Couvert de boue de haut en bas, je ne voyais plus et je dégoulinais. Mes frères étaient sortis du bocage en se moquant de moi et en me disant que je ressemblais à la grosse truie s'éjectant de sous le tas de fumier. Du coup, j'avais été conscient du danger que je venais de courir et de la réprimande ainsi que de la punition qui pourraient inévitablement suivre. Sur le chemin du retour, j'avais interdit à mes cadets de parler de dynamite à maman pendant que je cherchais une explication à fournir pour l'embouettement de mes vêtements.

Le drapeau flotte à nouveau!

Le 8 septembre dernier, j'étais présent à la cérémonie de la levée du drapeau du Régiment de La Sarre au sein duquel a combattu le capitaine grenadier Palmarolle, blessé à mort au combat à Lévis, le 28 avril 1760.



C'est lors de cette même bataille que le premier capitaine, officier Duparquet, fut blessé d'une balle à la jambe. Ce 8 septembre 2017, le drapeau du Régiment de La Sarre renaquit de ses cendres pour flotter à nouveau au sommet d'un mât, celui de la ville qui porte fièrement son nom. Dans un juste retour de l'histoire, cette belle initiative de la ville de La Sarre vise à rendre hommage aux valeureux soldats de ce régiment qui se sont battus aux côtés de la milice canadienne pour défendre la Nouvelle-France contre l'envahisseur. Plusieurs de ces soldats sont d'ailleurs demeurés au Canada par la suite et ont fondé une famille, devenant ainsi les derniers colons français à s'établir en Nouvelle-France. Peut-être ont-ils des descendants en Abitibi?

À l'occasion du centenaire de la ville de La Sarre, des soldats de la reconstitution du Régiment de La Sarre ont participé aux célébrations les 1^{er} et 2 juillet 2017. Cette reconstitution, basée à l'Assomption dans Lanaudière, existe depuis maintenant 50 ans et fait revivre la vie militaire telle qu'elle se présentait au XVIII^e siècle. Des reconstitutions des régiments de Guyenne, Béarn, Languedoc et de La Reine, qui sont autant de noms de municipalités de l'Abitibi, existent présentement au Québec.

Assistaient à cette cérémonie monsieur le maire, Normand Houde, de même que les chefs organisateurs des festivités du centième anniversaire : messieurs Gaétan Pelletier et Réjean Labbé. C'est ce dernier qui m'a fait parvenir une intéressante documentation sur ce Régiment de La Sarre. Vous pouvez aussi accéder à ces noms et aux événements qui ont marqué notre histoire en vous rendant sur le site du « Régiment de La Sarre ». Également, en vous rendant sur le site du Journal Le Pont de Palmarolle, vous pourrez relire l'histoire du brigadier Palmarolle (volume 6, numéro 2, mai 2016, page 3).



OFFRE D'EMPLOI

La **Ferme Olivier Mercier et fils inc.** est à la recherche d'une personne pour pourvoir le poste de travailleur agricole.

Les **tâches principales** : traite des vaches en salon de traite, administration de médicaments aux bovins au besoin (injections, autres), nettoyage des lieux.

Les **tâches secondaires** : nourrir les veaux (nouveaux-nés), suivi de la reproduction et de la santé des animaux.

Il s'agit d'un **travail permanent à temps partiel**, pour 25 à 35 h/semaine, en semaine et/ou fin de semaine.

Personne recherchée : ponctuelle et fiable (capable de se lever tôt), consciencieuse et minutieuse, qui aime les animaux, débrouillarde, capable de travailler en équipe et de communiquer les renseignements (oraux et écrits). Aucune formation spécifique requise, la formation sera donnée sur place.

Toute personne intéressée, appelez Manon Mercier au [819 787-3673](tel:8197873673) ou transmettre votre CV à fermeomf@gmail.com



Archéologie en territoire algonquin

Notre coin de pays regorge de richesses inestimables. Ce sont les ressources naturelles qui nous viennent naturellement à l'esprit lorsqu'on parle de richesses. La forêt, les mines, bientôt l'eau douce peut-être. Il y a pourtant autre chose de fascinant qui a traversé les âges jusqu'à nous : ce sont les traces laissées par la présence sur le territoire d'humains en symbiose avec la nature qui ont pu vivre ici depuis le retrait du glacier, après la vidange de la mer Ojibway-Barlow ou sur cette mer comme éclaireurs.

Suite à l'installation de la flore puis de la faune viendront ceux qui occuperont le territoire pendant des milliers d'années, qui se familiariseront avec le réseau hydrographique, le phénomène des bassins versants, « la hauteur des terres ». Ce sont les Algonquins nomades qui parcourent de longues distances en suivant les hordes de caribous et en trappant le castor, le renard, le lynx, la loutre, l'hermine, etc.

La « Pointe aux Indiens », comme on l'appelle communément, fut autrefois un haut lieu de la traite des fourrures, comme en témoigne l'existence, dans les années 1600-1700 et 1800, de la Compagnie du Nord-Ouest et de la Compagnie de la Baie d'Hudson, elle-même installée dans le lieu du même nom et qui avait des postes de traite sur tout le parcours d'un bassin versant à l'autre. La Pointe Apitipik, à l'embouchure de la belle rivière Duparquet, fut autrefois le lieu de rassemblement estival de nombre d'Algonquins appelés les Abbitibis. Dans les années 1800, les pères Oblats de Marie-Immaculée y ont vu l'opportunité d'évangélisation de ces nations pacifiques afin, surtout, de maintenir l'ordre et la paix entre les différentes nations, ce qui assurait la rentabilité du commerce des fourrures.



Longtemps avant la colonisation, les Pierre Chevalier de Troyes, Pierre Lemoyne d'Iberville, Radisson et Des Groseillers et d'autres coureurs des bois encore et des soldats en nombre, tous ces personnages de l'histoire venus ici pour se rendre compte par eux-mêmes de la prospérité des Algonquins en qualité de chasseurs piégeurs sur leur vaste territoire giboyeux ont pu évaluer à la hausse leurs rapports avec ces autochtones, car ils ne pouvaient nier toute leur contribution à l'essor économique de tout le Canada qui s'est appuyé pendant 150 ans sur « l'or poilu ». Par avidité sans doute, les Blancs, Anglais ou Français, n'ont pas été prompts à renseigner les Algonquins sur la valeur réelle de leurs peaux et fourrures, si bien qu'on peut en conclure que ceux-ci ont été floués de beaucoup, d'autant plus qu'en Europe, la valeur de ces fourrures ne cessait d'augmenter. Le troc n'a pas été égal entre Blancs et Autochtones.

Du point de vue de ces derniers, il s'agissait peut-être au contraire d'une entrée dans la modernité et une vie plus facile; en d'autres termes, il s'agissait d'une révolution des mœurs et des habitudes de vie pour des humains imprégnés de nature sauvage, habitués à ne compter que sur leur force morale et leur savoir-faire pour survivre. En considérant leurs anciens outils taillés dans la pierre, on reconnaît leur ingéniosité. Si les plus forts ont survécu, le fait de passer de l'âge de pierre à l'âge de métal et de la Préhistoire à l'Histoire s'est traduit par une fulgurante évolution dans le temps pour ceux qui devaient désormais composer avec la civilisation. L'Histoire aurait pu les servir mieux.



Prenez note que si vous avez des demandes pour le conseil, celles-ci doivent parvenir au bureau municipal au plus tard le lundi précédent, soit une semaine à l'avance. Passé ce délai, vos demandes ne seront traitées qu'à la séance du conseil suivante.

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal sera FERMÉ le **lundi 9 octobre** en raison du congé de l'Action de grâce.

BON CONGÉ À TOUS!

Notez les heures d'ouverture régulières du bureau municipal sont du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 12 h 30 à 16 h.



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2017

Lors des prochaines élections municipales générales, le 5 novembre 2017, vous serez invité à élire une mairesse ou un maire ainsi que des conseillères et des conseillers qui veilleront à l'administration et au développement de votre municipalité.

Il est important de bien comprendre le milieu municipal afin de participer activement à la vie démocratique de votre milieu. Et pourquoi ne pas poser votre candidature lors des prochaines élections pour occuper l'un des postes d'élu ou encore inviter quelqu'un à le faire? Vous pouvez le faire du 22 septembre jusqu'au 6 octobre inclusivement.

Visitez le site du ministère des Affaires municipales pour en savoir plus! <http://www.presentezvous.gouv.qc.ca/je-pose-ma-candidature/>

À VENDRE? À LOUER?

Vous avez un logement à louer à Palmarolle?
Vous avez une maison ou un terrain à vendre à Palmarolle?

DITES-LE NOUS!!!

Contactez la municipalité au 819 787-2303 au poste 21, et nous afficherons votre annonce sur notre site Internet et sur notre page Facebook!!!

À TOUS LES COMITÉS ET ORGANISMES DE LA MUNICIPALITÉ

Nous voulons mettre à jour les différents services et organismes qui se situent sur notre territoire et nous avons besoin de votre contribution pour cela. Voici les informations dont nous avons besoin :

- Coordonnées du comité ou de l'organisme;
- Nom de la personne ressource;
- Les membres de votre conseil d'administration;
- Les activités déjà prévues pour 2017-2018;
- La liste de vos bénévoles.

Nous voulons mettre en place des mesures pour faciliter l'accessibilité des informations et pour ce faire, nous devons avoir les bons renseignements. D'ailleurs, au fur et à mesure que des activités, bénévoles s'ajoutent ou qu'il y a des modifications à la structure de votre organisme, nous vous invitons à nous en faire part.

Vous pouvez nous faire parvenir vos informations par courriel à l'adresse palmarolle@mrcao.qc.ca, par téléphone au 819 787-2303, poste 21 ou encore passez nous voir au bureau municipal!

TAXES MUNICIPALES

UN SIMPLE RAPPEL....

Le dernier versement pour vos taxes municipales étant le 1^{er} octobre, un intérêt quotidien de 0,065754 % par jour (24 % par année) est calculé sur tous les soldes dus. Si votre versement d'octobre n'est pas encore fait, il est temps d'y penser!

PROCÉDURE DE VENTE POUR TAXES...

La procédure de vente pour non-paiement de taxes sera entamée selon les délais prescrits et débutera en octobre.

LES SÉANCES DU CONSEIL EN BREF...

*Lors de la séance ordinaire du 5 septembre 2017,
le Conseil municipal a, entre autres...*



- Accordé un soutien financier au CDP pour le premier prix dans le cadre de leur concours photo « *Ce que vous aimez à Palmarolle* »;
- Adjugé la soumission conforme la plus basse à *Les Entreprises Roy & Frères* de St-Mathieu d'Harricana pour les travaux des rangs 8 et 9 Ouest;
- Autorisé un emprunt par billet concernant les règlements d'emprunt no 197 et 269;
- Adjugé la soumission conforme la plus avantageuse pour la Municipalité, pour l'émission d'un billet d'emprunt, à *Caisse Desjardins d'Abitibi-Ouest*;
- Statué l'instauration d'une taxation supplémentaire concernant la réfection des rangs 8 et 9 Ouest;
- Refusé d'envoyer un représentant de la municipalité à la Tournée de consultation sur le transport aérien régional à Val-d'Or;
- Autorisé la dépense supplémentaire de 9 000 \$ pour effectuer les travaux de réparation nécessaire aux conduites d'égouts;
- Mandaté monsieur le maire, la directrice générale et le directeur du service incendie à assister à la rencontre d'information de la MRC concernant le Service de sécurité incendie;
- Mandaté monsieur le maire pour assister à la *Table régionale sur l'énergie* offerte par le CREAT à Rouyn-Noranda;
- Autorisé l'inspecteur municipal à assister à la séance d'information sur les risques de contamination de prises d'eau potable par d'anciens dépôts en tranchée;
- Signifié son intention de poursuivre la réalisation de son projet en immobilisation en matière d'aménagement de sa bibliothèque municipale;
- Autorisé une dépense n'excédant pas 2 000 \$ pour effectuer une analyse sur la comptabilisation des taxes TPS et TVQ selon le protocole d'entente entre la municipalité et *Les Loisirs de Palmarolle Inc.*;
- Autorisé la directrice générale à assister aux 5 conférences Web gratuite destinées au élus et aux directeurs généraux;
- Autorisé 2 employés de la municipalité à suivre la formation en signalisation routière;
- Entériné l'autorisation pour l'inspecteur municipal à suivre la formation « *Le rôle de l'officier municipal et atelier pratique sur l'application des règlements d'urbanisme* », offerte par la Fédération québécoise des Municipalités (FQM);
- Autorisé la directrice générale à afficher une offre d'emploi pour un poste d'opérateur de camion déneigeur;
- Donné un avis de motion à l'effet qu'un règlement modifiant le *Règlement n° 264 – Modifiant le Règlement n° 236 sur le contrôle et le suivi budgétaire*, ainsi que sur la délégation de pouvoir, sera adopté lors d'une séance ultérieure;
- Adopté le *Règlement n° 304 – Modifiant le Règlement de zonage 141*.

Vous pouvez consulter tous les procès-verbaux des séances du conseil sur le site Internet de la municipalité à l'adresse palmarolle.ao.ca.



Plan de travail

Les CFQ des liens de découvertes tissés serrés.

Présidente :	Choisir une action commune et être en accord avec les membres afin d'optimiser leur implication.
Secrétaire :	Mettre en pratique tous les aspects de la formation reçue.
Art textile :	Découvrir et se familiariser avec les nouvelles technologies.
Comité dossier :	Découvrir nos forces et nos qualités afin de se valoriser pour bâtir ensemble un meilleur avenir.
Comité communication :	Maintenir la relation entre les comités en suscitant des débats constructifs.
Comité spécial recrutement :	Découvrir les intérêts des jeunes membres pour des activités dans le cercle.

À ne pas oublier

- Prochaine réunion : 11 octobre. Invitation à porter un déguisement pour souligner l'Halloween;
- Thème du mois : la courge.

Acceptons dessert, potage ou autre, bricolage.

Avis

À toutes celles qui n'ont pas payé leur cotisation, bien vouloir le faire en contactant madame Hélène Gauthier au 819 787-1205.

Merci!

à Palmarolle

Représentantes indépendantes DoTerra



Améliorez votre santé avec les huiles essentielles. Des alternatives naturelles pour les problèmes de sommeil, ménopause, anxiété, concentration, etc.

Suivez nous sur Facebook : **On M les huiles !**

Mélanie Hamelin 819-339-8148

Manon Bélanger 819-787-3255

L'équipe MFC vous dit « BONJOUR » et vous assure qu'elle s'occupe de garder la flamme du MFC.

Voici un poème composé au Camp d'ateliers d'été MFC en 1984.

HOMMAGE À MON FOYER

Foyer, ô mon foyer!
Témoine de nos problèmes,
Toi dont l'être aimé
A fait son emblème;
Resteras-tu demain
Doux comme le satin?

Foyer, ô mon foyer!
Amour de mes 20 ans,
En nous accueillant
Nous et nos enfants

Foyer, ô mon foyer!
Avec autant de coeur,
Douceur de mes ans,
Tu as semé le bonheur.
Toi et nos enfants
Toujours en souriant

Foyer, ô mon foyer!
Apporte à tous ce gens
Comme tu nous a choyés!
Paix et encouragement.
Quand j'y pense,
Même en temps de crise,
Coupure de paye
N'a pas d'emprise.

Foyer, ô mon foyer!
Comme je t'aime!
De me permettre de m'évader
Pour rapporter la crème
Qui vient du MFC;
Un revitalisant
Cher à mes ans...

Dolores Guertin-Audet



**Informations
Comité cimetière**

- Les arrangements floraux sur les ouvrages funéraires doivent être ramassés par les familles avant le 15 octobre. Après cette date, ils peuvent être jetés si non récupérés.
- Aucune plaque au sol n'est acceptée sur les lots au cimetière où sont inhumés les restes ou les cendres d'un ou de plusieurs défunts.
- Un maximum de six (6) urnes cinéraires par lot peuvent être mises en terre au cimetière.
- Dans un souci de respect des biens appartenant à la fabrique et aux concessionnaires et afin d'assurer un meilleur contrôle des déplacements de différents véhicules à l'intérieur du cimetière, les barrières centrales d'entrée sont maintenant verrouillées. Pour un accès quelconque, n'hésitez pas à rejoindre un membre du comité cimetière qui se déplacera à cette fin.
- Pour toute information ou interrogation au sujet du cimetière, vous pouvez rejoindre un des membres du comité cimetière qui sont Yvon Leblond, président, Serge Aubin, Jean-Marie Depont, Rosaire Plante, responsable et membre délégué de la fabrique ainsi que la secrétaire, Margot Couture. Fait également partie du comité notre curé, M. l'abbé Denis Villeneuve.
- Des places sont encore disponibles au columbarium. Les personnes intéressées à la concession d'une niche peuvent communiquer avec Yvon Leblond, responsable, au 819 787-2544.

GRAND MERCI à Rosaire Plante, aux bénévoles de même qu'aux membres du comité cimetière pour leur générosité et leur disponibilité pour toutes les réalisations au cimetière durant la dernière année!



Gilles Fortier

Chronique Grenier aux souvenirs



La plupart d'entre vous ont déjà vu ce genre de support contenant une boîte d'allumettes. Beaucoup d'anciennes maisons qui ont toujours un poêle à bois la possèdent encore. Les premières datent des années 20, elles furent fabriquées à des milliers d'exemplaires.

Naturellement les premières furent en bois, par la suite en tôle, en céramique et en fonte. Le seul nom de compagnie que j'ai trouvé dans ce domaine est : P.N. Co. Fulton, ILL, USA.

De nos jours ces petites boîtes sont très recherchées pour l'aspect décoratif. Elles sont facilement trouvables sur les sites de vente en ligne.

Pourquoi consulter un notaire pour régler une succession?

Le règlement d'une succession est trop souvent l'occasion de voir resurgir de vieilles rancœurs. Même les familles les plus unies n'y échappent pas. Pourquoi? Parce que le décès d'un proche est en lui-même une situation extrêmement déstabilisante sur le plan émotif et que le règlement d'une succession soulève la plupart du temps des difficultés que le défunt ne pouvait soupçonner. Une autre raison tient souvent à ce que le liquidateur successoral, c'est-à-dire la personne désignée pour régler la succession, ne comprend pas bien son rôle et ses responsabilités face aux autres membres de la famille.

Pour guider le liquidateur

La liquidation d'une succession est un exercice complexe. En effet, la loi impose au liquidateur (autrefois appelé « exécuteur testamentaire ») des règles et une marche à suivre précises pour qu'il s'acquitte de ses obligations convenablement : constitution d'un inventaire, paiement des dettes, distribution des biens, etc.

Pour éviter que le liquidateur encoure sa responsabilité

La liquidation d'une succession nécessite entre autres que soit dressé un inventaire des biens du défunt et que soient entreprises plusieurs démarches en matière fiscale (production des déclarations d'impôt du défunt, choix fiscaux dont les conséquences peuvent s'avérer profitables aux héritiers, obtention des certificats autorisant la remise des biens, etc.). Ces mesures sont importantes et le liquidateur doit s'y soumettre sans délai indu; à défaut, les héritiers pourraient subir un préjudice et le liquidateur encourir sa responsabilité.

Pour éviter que des héritiers soient personnellement tenus de payer les dettes de la succession

L'expression « être personnellement tenu » d'acquitter les dettes de la succession signifie que l'héritier doit « payer de sa poche » des dettes contractées par le défunt. Voilà qui s'avère très peu rassurant. Cette situation se produit lorsqu'un héritier accepte une succession sans savoir si celle-ci comporte plus de passif (les dettes) que d'actif (les biens). Si tel est le cas, on dit alors que la succession est « déficitaire » puisque la valeur des biens est inférieure au montant des dettes. Les créanciers du défunt ont alors le droit de réclamer paiement auprès de l'héritier, même si les biens qu'il a reçus de la succession ne permettent pas d'acquitter cette dette en entier. Lorsqu'une succession est déficitaire, il est préférable d'y renoncer. Il importe par ailleurs de savoir que l'acceptation d'une succession n'a pas besoin d'être expresse. Elle peut aussi être tacite et résulter, par exemple, du simple transfert d'un solde de compte bancaire du défunt dans un compte de l'héritier, ou encore lorsque celui-ci s'adresse à la Société d'assurance automobile du Québec afin qu'un véhicule du défunt soit immatriculé à son nom.

En matière successorale, un héritier a tout intérêt à faire preuve de patience et à s'assurer que toutes les formalités prévues par la loi ont été complétées. En cas de doute, consultez votre notaire. Ses conseils pourraient vous éviter de sérieux ennuis.

Si vous êtes responsable du règlement d'une succession, sachez que votre notaire pourrait vous être d'une aide précieuse. Son expertise juridique le qualifie pour vous conseiller à l'égard de toutes les décisions qui s'imposent. Il ne faut rien laisser au hasard. Pour avoir l'esprit en paix, consultez votre notaire.

Le testament doit-il être lu?

Rétablir la pratique de la lecture du testament

À une certaine époque, la toute première étape menant à la liquidation complète d'une succession consistait en la lecture du testament. Il s'agissait d'une tâche solennelle, assumée par le notaire en présence de tous les héritiers. Cette pratique a toutefois été abandonnée au fil du temps. Or aujourd'hui, les notaires proposent de la rétablir.

Une clause portant sur la lecture du testament

Vous souhaitez qu'un notaire fasse lecture de votre testament après votre décès? Rien de plus simple. Il suffit de prévoir une clause en ce sens dans votre testament. Votre notaire se chargera de convoquer tous vos héritiers le moment venu.

Les avantages d'une telle pratique

Le notaire pourra adéquatement renseigner les héritiers tant sur le contenu du testament et que sur ses effets. La lecture du testament sera aussi l'occasion idéale pour le notaire de répondre à toute question que les héritiers pourraient se poser, l'objectif étant alors de dissiper tout malentendu pouvant donner lieu à des conflits. Enfin, le notaire expliquera au liquidateur son rôle et ses responsabilités. Tous les héritiers seront dès lors au fait des démarches qu'il devra entreprendre et des délais approximatifs qu'elles nécessitent souvent.

La lecture du testament est une bonne façon de s'assurer que le règlement de la succession sera entamé dans un climat harmonieux. Le liquidateur et les héritiers seront rassurés quant aux démarches à suivre pour respecter les dernières volontés du défunt.



INFORMATION DESTINÉE À TOUTE LA POPULATION DU SECTEUR SUD

Palmarolle, le 15 septembre 2017 : Le Centre intégré de santé et services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue offre encore cette année la vaccination contre la grippe.

Cette vaccination s'adresse :

- ❖ Aux personnes âgées de 60 ans et plus;
- ❖ Aux personnes qui souffrent de maladies cardiaques, de diabète, de cancer, d'anémie grave, d'asthme, etc.;
- ❖ Aux enfants âgés de 6 à 23 mois.

Les personnes susceptibles de transmettre l'influenza à des sujets à risque élevé peuvent aussi recevoir le vaccin. **Vous devez apporter vos cartes d'assurance maladie et de l'hôpital de La Sarre.**

NOUVEAU : Cette année vous devez réserver votre rendez-vous par internet sur monvaccin.ca (*monvaccin.ca est un système de réservation de rendez-vous par internet qui permet à la population d'obtenir rapidement et sans déplacement un coupon de réservation de rendez-vous pour recevoir le vaccin de la grippe saisonnière*) ou par téléphone au numéro suivant : **819 787-2216, poste 233.**

Les enfants devront être accompagnés d'un des deux parents afin de procéder au consentement à la vaccination. Si l'enfant est accompagné d'un adulte autre que le parent, il devra présenter une autorisation écrite et signée de la part du père ou de la mère.

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE

DUPARQUET ET PALMAROLLE

MUNICIPALITÉS	VILLAGES DESSERVIS Secteur Sud	DATE, HEURE, ENDROIT
DUPARQUET	Palmarolle, Boulé, Gallichan, Roquemaure, Rapide-Danseur et Duparquet	Mardi, 7 novembre 2017 de 12 h 15 à 17h15 Centre des loisirs 81, Principale
PALMAROLLE	Palmarolle, Boulé, Gallichan, Roquemaure, Rapide-Danseur et Duparquet	Mercredi, 15 novembre 2017 de 12 h 30 à 18 h 00 Centre municipal 124, Principale

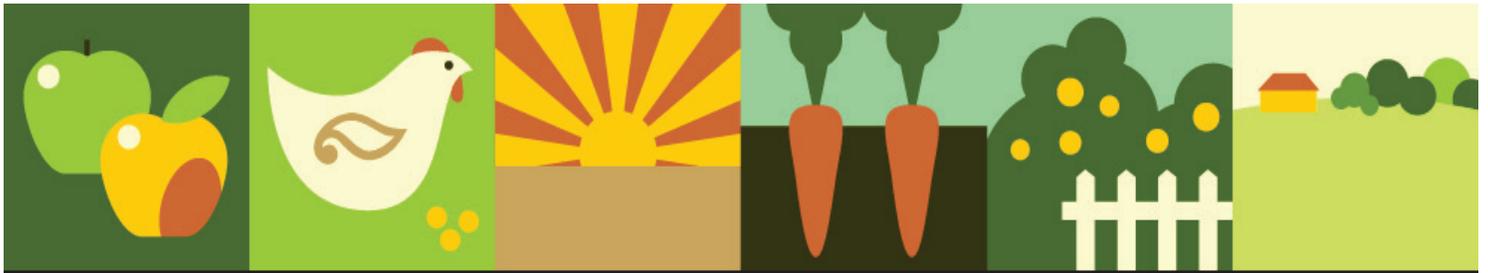
Jean-François Rondeau
PHARMACIEN - PROPRIÉTAIRE
84, 5e Avenue Est
La Sarre
(Québec) J9Z 1K9
tél.: 819 333-5458
Fax : 819 333-3634 tél. Lab : 819 333-1180
Pharmacie Jean-Francois Rondeau Inc
Affiliée à





Pour information : info santé 811





CETTE ACTION DE GRÂCE, DITES MERCI!

OCTOBRE

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1 11 h Messe	2 13 h Baseball poche 20 h Réunion conseil municipal	3 Tournoi baseball poche Palmarolle 13 h à 16 h Comptoir familial 18 h 45 Viactive	4 9 h 30 Pétanque 13 h Cartes Club Bon Temps 15 h Messe Foyer	5 13 h à 16 h Comptoir familial 	6	7 13 h à 16 h Comptoir familial
8 11 h Messe	9 Action de grâce (bureau municipal fermé) 13 h Baseball poche	10 13 h à 16 h Comptoir familial 18 h 45 Viactive 19 h 30 Réunion Chevaliers de Colomb	11 9 h 30 Pétanque 13 h Cartes Club Bon Temps 19 h 30 Réunion Fermières	12 13 h à 16 h Comptoir familial 	13	14 13 h à 16 h Comptoir familial
15 11 h Célébration de la parole	16 13 h Baseball poche	17 Tournoi baseball poche Ste-Germaine 13 h à 16 h Comptoir familial 18 h 45 Viactive	18 9 h 30 Pétanque 13 h Cartes Club Bon Temps	19 13 h à 16 h Comptoir familial 16 h Mariage 	20	21 13 h à 16 h Comptoir familial 18 h Bières et Saucisses
22 11 h Messe	23 13 h Baseball poche	24 13 h à 16 h Comptoir familial 18 h 45 Viactive	25 9 h 30 Pétanque 13 h Cartes Club Bon Temps	26 13 h à 16 h Comptoir familial 	27	28 13 h à 16 h Comptoir familial
29 11 h Messe	30 13 h Baseball poche	31 Tournoi baseball poche Normétal 13 h à 16 h Comptoir familial 18 h 45 Viactive	Semaine de la coopération du 16 au 20 octobre (Desjardins).			

CHRONIQUE VERTE



VOLUME 8, NUMÉRO 9 OCTOBRE 2017



VOTRE CITROUILLE A DEUX VIES !

Votre citrouille accomplira bientôt sa tâche principale : contribuer à votre décor d'Halloween et, si ça se trouve, elle fera même frissonner les plus petits avec ses dents acérées !

Une fois que la fête sera finie, donnez-lui une deuxième vie en la cuisinant. Transformée en purée, votre citrouille pourra être intégrée dans plusieurs recettes, comme les biscuits et les pains sucrés, ainsi que les smoothies et les potages. Le Web regorge d'idées de recettes à réaliser avec de la purée de citrouille.

Purée de citrouille au four

1. D'abord, coupez votre citrouille en deux ou en plusieurs morceaux, dépendamment de sa grosseur. Retirez les graines et conservez-les pour les faire rôtir au four (encadré de droite).
2. Déposez les morceaux, la pelure vers le haut, sur une plaque de cuisson recouverte de papier parchemin. Pas besoin d'ajouter d'huile. Faites cuire au centre d'un four préchauffé à 350 °F pendant 45 minutes à 1 heure, selon la grosseur des morceaux. La citrouille est cuite lorsque la pointe d'un couteau s'insère facilement dans la chair, à plusieurs endroits.
3. Sortez la citrouille du four et laissez-la tiédir avant de retirer la pelure avec les doigts. Elle se détachera très facilement de la chair. Au besoin, utilisez un petit couteau pour détacher les morceaux rebelles.
4. Selon la taille de votre citrouille, vous obtiendrez plusieurs tasses de chair de citrouille nature. Congelez-la en portions de 250 ml (1 tasse) dans des contenants hermétiques. La chair de citrouille cuite se conserve 6 mois au congélateur.

Source : www.genevieveogleman.com

GRAINES DE CITROUILLE RÔTIES AU FOUR

Rincez à grande eau les graines de citrouille dans une passoire. Il ne doit plus rester de filaments orange.

Épongez les graines dans un linge. Séchez le plus possible.

Disposez les graines de citrouille sur une plaque. Mettez environ 2 cuillères à table d'huile de canola. Ajoutez du sel, puis mélangez. Il ne doit pas y avoir trop d'huile.

Faites cuire au four à 375 °F. Retournez après 10 minutes environ. Les graines de citrouille sont prêtes lorsqu'elles sont dorées.

TRUC : ajoutez quelques assaisonnements avant la cuisson.

Source : www.recettes.qc.ca

**N'OUBLIEZ PAS DE
COMPOSTER VOS RESTES
DE CITROUILLE**

Écocentre et Centre de valorisation des
matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre
☎ 819 333-2807



Des questions?

Écrivez-nous:
bottinvert@mrcao.qc.ca

MRC d'Abitibi-Ouest

11, 5^e Avenue Est, La Sarre QC J9Z 1K7

☎ 819-339-5671

☎ 819 339-5400

✉ mrcao@mrcao.qc.ca

Pourquoi pêcher l'automne?

Je crois que s'il y a une saison qui passe trop vite, c'est bien l'été! La saison de pêche en eau libre à peine commencée et la première chose que l'on sait, c'est que la saison de chasse cogne à nos portes. Mais qu'en est-il de la pêche d'automne? Est-ce si productif que ça? Est-ce que ça vaut la peine de retarder le remisage de l'embarcation? La réponse est oui et je vous dis pourquoi dans ce texte.

Tout comme les ours qui préparent une bonne réserve de graisse en vue de leur hibernation, les poissons en font de même afin d'affronter une saison critique pour eux aussi. L'automne sera donc la saison où ils se nourriront régulièrement afin d'emmagasiner un surplus d'énergie pour les longs mois d'hiver. C'est à ce moment de l'année où la pêche est à son meilleur.

De plus, saviez-vous que les femelles en ont doublement besoin? C'est que la réserve de graisse leur servira à survivre, mais en plus, le bon développement des œufs nécessite une femelle en santé, ronde et bien portante! Donc, la pêche d'automne est souvent synonyme de gros dorés.

Même si les journées sont plus courtes, les poissons profitent de chaque minute pour se nourrir. Le pêcheur aura moins de temps de disponible au cours d'une journée, mais l'action elle sera sans arrêt. De plus les plans d'eau sont déserts, c'est-à-dire que l'achalandage est presque absent. La majorité des pêcheurs se sont transformés en chasseurs. Donc vous aurez à votre disponibilité toutes les structures à vous seul!



Finale, lac Beauchatel

Finalement, depuis quelques années, l'automne est vraiment plus doux que ce qu'on est habitué de voir. Les chasseurs ayant tué un orignal pourront en témoigner, car il est monnaie courante d'entendre que certains ont perdu de la viande dû au temps trop chaud. Les pêcheurs eux seront heureux de pêcher des conditions similaires à celles du mois d'août!

Vous le savez tous, la pêche sur glace en début de saison est souvent la meilleure de tout l'hiver. Bien c'est tout simplement la frénésie de l'automne qui se poursuit jusqu'à ce moment. Bonne pêche!

Nous sommes les experts de l'hyperlocal
Annoncez
dans les journaux communautaires!

JOURNAL **LE PONT**
de PALMAROLLE

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉTIERS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



Surveillez notre site Internet ainsi que notre page Facebook pour y trouver bientôt l'horaire de la première semaine de glace à l'aréna!



Réservez vite votre table de dix personnes. Venez célébrer l'automne avec nous et danser sous le rythme de Michel Gauthier et ses coéquipiers. Les billets sont actuellement disponibles! 819 787-2284.

Profitez de l'automne!

L'automne est à nos portes et déjà le vert des feuilles laisse place aux couleurs plus chaudes. Profitez de ces quelques semaines colorées pour venir marcher et courir dans nos nombreux sentiers du Domaine Paradis. Bientôt le blanc immaculé nous couvrira!

Possibilité de ligue de hockey pour nos jeunes



Comme à Ste-Germaine, Macamic et Taschereau, il serait possible qu'une petite ligue de hockey s'installe à Palmarolle. Cette ligue impliquerait une à deux pratiques de hockey par semaine ainsi que quelques parties amicales contre nos villages voisins au cours de l'hiver.

Les jeunes visés par cette ligue sont ceux de 10 ans et plus et bien entendu, un minimum de deux adultes bénévoles est requis pour la surveillance et l'entraînement.

Nous aimerions connaître votre intérêt pour une ligue comme celle-ci. Pour ce faire, contactez Roxanne au 819 787-2284 et la demande sera ensuite évaluée.



Oyé! Oyé! Oyé!

Les organisateurs du Challenge Dagenais ont besoin de l'aide des organismes de Palmarolle désirant contribuer au dynamisme de notre municipalité.

Pourquoi? Pour faire partie d'une journée de fête à laquelle la course à obstacles Challenge Dagenais se grefferait (fête des voisins ou autre par exemple).

Nous attendons de vos nouvelles via Facebook ou par courriel (challengedagenais@gmail.com). Au plaisir de travailler ensemble!

VOTRE CAISSE

VOUS INFORME



AVANTAGES EXCLUSIFS AUX MEMBRES



La Caisse scolaire :

En 1901, Alphonse Desjardins mettait sur pied la première activité éducative destinée aux jeunes du primaire, soit la Caisse scolaire. Depuis, le Mouvement Desjardins poursuit sa mission d'éducation avec ce programme. Cet automne, de retour avec la rentrée, la Caisse scolaire redémarre cette démarche éducative auprès des 15 écoles primaires participantes sur le territoire de l'Abitibi-Ouest et de la Baie-James. En collaboration avec les parents et le milieu scolaire, la Caisse scolaire initie les jeunes à l'épargne et leur apprend à bien gérer leurs sous.

Pour plus d'informations, visitez le site internet www.caissescolaire.com

Assurance annuelle voyages multiples

Un indispensable pour toute personne qui voyage plus d'une fois par année :

- Un seul contrat pour toute l'année
- Nombre de voyages illimité
- Protections offertes en fonction de vos besoins
- Service d'assistance voyage 24/7 (aussi disponible en version mobile)

Pour plus de renseignements composez le **1 855 368-6924, option 1.**

Assurance locataire

L'assurance locataire Desjardins est tout simplement économique. En faisant votre demande de soumission en ligne, vous obtenez un rabais de 10 %. Seulement quelques questions rapides et le tour est joué!

Demandez une soumission à desjardinsassurancesgenerales.com/locataire.

La Semaine de la coopération

La traditionnelle Semaine de la coopération se tiendra du **16 au 20 octobre 2017 !**

Visitez-nous en caisse et surveillez notre page Facebook pour des surprises et annonces !

ÊTRE MEMBRE DESJARDINS
À SES AVANTAGES!
www.desjardins.com/avantages



Réalisons  ensemble